

**Séance du 10 Juillet 2020**

L'an deux mil vingt, le dix juillet à neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué c'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de Monsieur DODELIN François

Présents : MM. GUILBERT Alain, DELAFOSSE René, FOSSÉ Michel,  
Mmes JOUIS Catherine, LEROUX Annick, LESUEUR Josiane

Absents excusés : - M. BÉNARD Éric donne pouvoir à M. GUILBERT Alain  
- M. LETELLIER Gérard donne pouvoir à M. DELAFOSSE René  
- M. DAVID Michel donne pouvoir à M. DODELIN François  
- Mme CHEVAL Jocelyne donne pouvoir à Mme Catherine JOUIS  
-

Secrétaire de séance : M. DELAFOSSE René

Convocation des membres du Conseil municipal le Mardi 16 Juin 2020.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de rajouter une délibération à l'ordre du jour afin de délocaliser le mariage prévu le samedi 25 juillet 2020 de Monsieur DIAS et Mme JACQUIER à la salle Polyvalente.

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix accepte

**I] - Approbation du compte rendu du 23 Juin 2020 :**

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu à l'unanimité des voix

**II] – Délibération pour demander les subventions au Département, à l'Etat et à la communauté de communes pour le remplacement des clôtures pour la mise en sécurité de l'école :**

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de délibérer afin de pouvoir demander les subventions au Département, à l'État et à la Communauté de communes pour le remplacement des clôtures, pour la mise en sécurité de l'école et l'aménagement de jeux extérieurs.

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix accepte.

**III] – Désignation du délégué du conseil municipal et des suppléants en vue du renouvellement de la série n°2 du Sénat du 27 septembre 2020:**

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection du délégué et de ses suppléants en vue de l'élection des Sénateurs. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a procédé au vote à bulletin secret. Après le vote du dernier conseiller, le maire a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont procédé au dépouillement des bulletins de vote.

## **PV 2020/4 du 10/07/2020**

- Monsieur François DODELIN a été proclamé élu délégué au 1<sup>er</sup> tour, et a déclaré accepter le mandat.
- Monsieur Alain GUILBERT a été proclamé élu suppléant au 1<sup>er</sup> tour, et a déclaré accepter le mandat.
- Madame Catherine JOUIS a été proclamée élue suppléante au 1<sup>er</sup> tour, et a déclaré accepter le mandat.
- Monsieur Michel FOSSÉ a été proclamé élu suppléant au 1<sup>er</sup> tour, et a déclaré accepter le mandat.

### **III] – Délibération pour délocaliser un mariage à la salle polyvalente**

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de délocaliser le mariage de Monsieur DIAS et Madame JACQUIER, prévu le Samedi 25 juillet, à la salle polyvalente afin de respecter les règles sanitaires prévues par l'article 28 du décret du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Un avis à été demandé au Procureur de la République, le 7 juillet 2020, qui a émis un avis favorable.

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, accepte.

### **V] – Questions diverses :**

Pas de question diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 9h20